

L'AIIC EN BREF



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CONFERENCE INTERPRETERS

Suivez l'AIIC France sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/aiic-france-5106a1151>

Liens utiles

A propos de l'AIIC : <https://aiic.org/site/world/about>

Site AIIC France : <http://aiic.fr>

Adresse du Bureau régional : fra-regionalbureau@aiic.net

Adresse secrétariat international : headquarters-ge@aiic.org

Blog AIIC Monde <https://aiic.org/site/world/newsEvents/blog>

Voici un aperçu rapide des principaux organes de l'association. Pour plus d'information, rendez-vous sur <https://aiic.org/site/world/about/inside/bodies>

Assemblée

L'Assemblée, organe suprême de l'association, est l'assemblée de tous les membres. L'Assemblée se réunit tous les trois ans.

Comité exécutif - ExCo

Composé du Président, du Trésorier et de 5 Vice-présidents, tous élus par l'Assemblée, il gère et représente l'Association entre les Assemblées et se réunit au moins 2 fois par an.

Conseil consultatif - CC ou AB

Composé d'un représentant de chacune des Régions, du Comité permanent du Secteur Marché privé (SMP), de la Commission des permanents, du Comité permanent des secteurs conventionnés (représentant toutes les délégations sectorielles), du Comité permanent des interprètes-conseil ainsi que des autres organes permanents ou semi-permanents de l'association (commissions, comités, réseaux...), le Conseil consultatif se réunit une fois par an en présentiel pour orienter et encourager le débat ouvert au sein de l'AIIIC et se réunit en ligne à intervalles réguliers.

Commission budgétaire

Elle est composée de 5 membres actifs élus par l'Assemblée et gère le budget en étroite collaboration avec le trésorier.

Commission des admissions et du classement linguistique (CACL)

Composée de 7 membres actifs, élus par l'Assemblée, elle examine les demandes d'admission et de changement de classement linguistique.

Commission disciplinaire et des litiges (DDC)

9 membres actifs, élus par l'Assemblée, statuent sur toute violation présumée, par un ou plusieurs membres ou organes de l'Association, des Statuts, du Code d'Éthique professionnelle et de tout autre Règlement en vigueur, et sur tout litige entre les membres, les candidats, les pré-candidats et/ou les organes de l'Association.

Quelles sont les missions de l'AIIC ?

L'AIIC définit un [Code d'Éthique](#), des [normes professionnelles](#), négocie des conventions collectives avec les Organisations internationales, promeut la formation permanente, entre autres activités. Elle agit au bénéfice de la profession et du secteur des conférences.

Pour retrouver tous les textes de l'Association, notamment les accords AIIC - Organisations internationales : <https://aiic.org/site/world/about/inside/basic#general>

Quelles sont les activités de l'AIIC France ?

Point de Contact

Si un client cherche un/des interprète(s), l'AIIC se veut le fournisseur de choix. A cette fin, la région France a mis en place une permanence téléphonique au 06 59 08 28 62 pour répondre aux demandes en interprétation, conseiller le client sur la solution la plus adaptée et établir un devis/contrat. Une rotation est organisée entre volontaires de la Région, les appels à ce numéro sont transférés sur le portable de l'interprète « point de contact » du mois.

➔ Responsable Point de Contact : Maura Pollin m.pollin@aiic.org

AFNOR

L'AIIC France participe à l'élaboration de normes sur l'interprétation au sein de l'AFNOR, en coordination avec les autres représentants normalisation dans d'autres régions de l'AIIC. C'est un travail ardu mais indispensable pour que la voix des interprètes soit entendue.

➔ Représentants de l'AIIC France : Peter Withey peterdwithey@gmail.com et Tomas Pereira Ginet-Jaquemet tpginet@protonmail.com (2 postes vacants).

SMP

Le Secteur SMP, Secteur Marché Privé, PRIMS en anglais, traite de questions qui touchent la profession en dehors des institutions et propose de réfléchir collectivement aux pratiques commerciales, aux tendances du marché privé, d'établir des liens avec le secteur événementiel et de faire connaître notre métier.

➔ Représentant de l'AIIC France SMP : vacant.

VEGA

Le réseau VEGA (qui est le nom d'une étoile et non un acronyme) est là pour guider les jeunes interprètes ou les interprètes nouvellement arrivés sur un marché. Formations, séances d'information, mentorat, les représentants VEGA sont là pour vous aider !

➔ Représentante de l'AIIC France Vega : Tatiana Kaplun kaplun.tatiana@gmail.com

ET VOUS, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR L'AIIC ET LA RÉGION FRANCE ?

Participer aux réunions régionales

La régionale est une réunion convoquée une fois par an au minimum pour discuter les problématiques de la Région, du budget et de son affectation, des activités de la Région, pour transmettre au Président les messages qu'ils souhaitent voir relayés auprès du Conseil consultatif.

C'est aussi l'occasion de se retrouver, de rencontrer de nouveaux membres, de revoir des anciens...

Vous n'êtes pas disponible? Donnez une procuration (modèle dans l'Echo des Cabines avec la convocation), faute de quoi la Régionale ne pourra pas délibérer.

Art.6 Règlement intérieur: Les Assemblées délibèrent valablement si 40 % au moins des membres de l'Association sont présents ou représentés. Une Assemblée extraordinaire convoquée en même temps qu'une Assemblée ordinaire et se tenant immédiatement après elle peut délibérer valablement sans quorum.

L'Assemblée régionale est ouverte aux membres actifs, candidats et pré-candidats. Seuls les membres actifs peuvent voter.

Promouvoir l'AIIC

Utiliser une adresse email @aiic.org. Contacter le secrétariat de Genève pour créer votre adresse personnelle.

Intégrer la mention membre de l'AIIC dans votre signature email ainsi que le lien vers votre fiche dans l'annuaire aiic.org

Utiliser le logo de l'AIIC dans votre signature email, utiliser le modèle de carte de visite AIIC ainsi que le modèle de CV en ligne, accessibles depuis votre portail membre sur aiic.org

Lors de contacts avec un client direct, n'hésitez pas à envoyer le lien vers le Code d'éthique professionnelle et les Normes professionnelles de l'AIIC.

Participer aux activités de la Région et de l'Association Monde

Animation du site internet AIIC France

Retrouvez l'actualité de la région sur le site de la région aiic.fr et sur LinkedIn.
Les contributions de contenu sont les bienvenues !

Répondre à l'enquête Workload (une fois par an)

Cette enquête mondiale permet d'avoir des statistiques sur le métier dans le monde.
C'est aussi l'occasion pour vous de regarder de plus près votre année, comment votre travail s'est réparti entre consécutive et simultanée, entre marché privé et institutions...

Vous recevrez un courriel avec un lien vers l'enquête qui vous est personnel.

Payer votre cotisation avant le 30 juin de l'année en cours.

En effet, pour que la Région touche l'intégralité de la rétrocession (8%), il faut que 50% des membres aient acquitté leur cotisation avant cette date.

Vous avez en tête des idées de sujets de réflexion pour la profession ou des actions de promotion du métier ?

Faites-en part au Bureau et participez activement à les concrétiser.

S'impliquer dans la vie de la Région en devenant membre du Bureau

Le bureau anime la Région et gère ses activités. Le bureau est élu tous les 3 ans, chaque mandat est renouvelable une fois (prochaines élections : 2026)

Le ou la Président(e): représente la Région au sein du Conseil consultatif, et vis-à-vis de l'extérieur.

Présidente actuelle : Camille Mercier-Sanders c.mercier-sanders@aiic.net

Le ou la Secrétaire régional(e): gère toutes les affaires concernant la Région (envoi d'informations, organisation des Régionales, rédaction des PV, organisation des événements...)

Secrétaire régionale actuelle : Agnès Debarge agnesdebarge@gmail.com

Le ou la Trésorier(e) : prépare le budget et les comptes annuels (avec l'assistance d'un cabinet d'experts-comptables), règle les dépenses de la Région.

Trésorier actuel : Kudret Süzer kudrets@gmail.com

L'AIIC est fière de vous compter parmi ses membres,
aidez-nous à faire connaître l'association et les valeurs qu'elle défend !

N'hésitez pas à contacter l'AIIC France, les collègues du Bureau sont là pour vous aider.

fra-regionalbureau@aiic.net

ACRONYMES

CACL	Commission des admissions et du classement linguistique
CC / AB	Comité consultatif / Advisory Board
CPSC / SCAS	Comité permanent du Secteur conventionné
DN	Délégation de négociation (auprès d'organisations internationales)
DP	Délégation professionnelle (auprès d'organisations internationales)
ICZ	Interpreters in Conflict Zones
IP	Interprète de permanence (pour le PdC)
PdC	Point de Contact
SMP /PRIMS (en)	Secteur marché privé
VEGA	Réseau de conseil pour les interprètes débutants